



J'AI ETE DEBITE D'UN CHEQUE VOLE A MON ORDRE

Par **DELPHINE CRESSENT**, le 17/11/2018 à 11:56

Bonjour, mon ami reçoit une lettre de sa banque disant qu'un chèque de 3000€ a été déposé dont il est le bénéficiaire mais ce chèque est un chèque volé et donc il est débité de la somme. Or, au dos il y a un n° de compte qui correspond en partie à son n° de compte mais seulement les chiffres du milieu et la signature n'est pas la sienne et cerise sur le gâteau ce n'est pas lui qui a déposé ce chèque ce n'est pas pour lui et c'est en plus de la région parisienne alors que nous sommes en Gironde. Serait-il possible que ce soit un homonyme? Comment se fait-il que la banque l'ait pris sans bonne signature, bon n° de compte et surtout débité alors qu'il est sensé être le bénéficiaire. C'est complètement incompréhensible. Merci pour votre aide en espérant que vous ayez tout compris.

Par **Visiteur**, le 17/11/2018 à 14:46

Bonjour
Cela va s'arranger facilement car avant début, il y a eu crédit.
Se rendre à la banque avec relevés de compte bonjour explications et régularisation le cas échéant.

Par **DELPHINE CRESSENT**, le 17/11/2018 à 17:54

Merci pour votre réponse mais cela me semble bien trop simple. j'espère vraiment que cela va se passer ainsi mais le cas est compliqué

Par **Visiteur**, le 17/11/2018 à 18:50

Mais si ce chèque est n'a jamais été encaissé sur ce compte, c'est visible sur l'historique et la banque va régulariser de suite.
A elle de retrouver le bon compte.